

RAPPORT D'ACTIVITES

Au cours de l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2006, votre conseil d'administration est resté actif et je dois vous en rendre compte.

Comme chaque année, les **comptages ONF** de nuit nous ont mobilisés à 4 reprises, ainsi que les Assemblées générales des GIC dans lesquels nous siégeons de droit. GIC de l'Ource, GIC du Val St-Hubert et GIC des Grolles. Pour des raisons que vous comprendrez, il ne nous est pas facile d'assister aux AG de tous les GIC.

L'assemblée générale de la **Fédération Régionale de la Chasse de Bourgogne** s'est tenue cette année dans l'YONNE. Nous continuons de nous interroger quant à l'utilité de cette structure régionale.

Brevet Grand Gibier. Michel Chalumeau reviendra sur ce point en détail dans le chapitre des questions diverses. Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité des cours qu'ils prodiguent, ainsi qu'aux membres du jury et correcteurs qui donnent beaucoup de leur temps pour permettre à cette épreuve d'exister. La réglementation interne de l'ANCGG concernant les correcteurs et président du jury est modifiée et oblige à la présence de membre d'association de départements voisins.

Le **stand de tir** de Norges continue de nous permettre des séances soit destinées à l'épreuve pratique du brevet grand gibier, soit destinées à l'entraînement des chasseurs en vue de l'ouverture de la saison de chasse. Grâce aux compétences techniques de certains administrateurs, le sanglier courant est très opérationnel.

Nous avons bien sûr, assuré la tenue du stand de notre association lors de l'**exposition de trophées** (à Dijon) ainsi qu'aux **Rendez-vous de la Chasse et du Chien Courant** à l'Abbaye du Val des Choues au mois d'août.

Comme chaque année nous n'avons pas manqué d'adresser à notre association nationale de tutelle l'ensemble des **arrêtés préfectoraux** concernant les modalités réglementaires de l'agrainage (libre), du tir d'été des chevreuils (et non brocards), du tir qualitatif des grands cervidés et du tir et dates d'été du sanglier.

Enfin le formalisme a été respecté et la composition de votre conseil a été déclarée aux services compétents de la préfecture, la composition du bureau restant quant à elle, inchangée.

Pour le bon suivi de nos dossiers en cours, notre conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2006 et déjà plusieurs fois en 2007.

L'élaboration du **Schéma départemental de Gestion Cynégétique** est pour nous, membre de la commission « Grand Gibier » un véritable travail quotidien de réflexion et de mise en phase avec tous les chasseurs du département.

C'est une opportunité inédite, qui oblige à réfléchir sur chaque chapitre puis à le mettre en forme comme un exercice universitaire. Un tel niveau de travail ne s'était jamais présenté auparavant.

Enfin, la **Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage**, dans laquelle nous siégeons, est pour nous le contrôle parfait des orientations définies en amont soit dans les CTL pour les espèces chevreuil et sanglier, soit par les réunions grand cervidés hors GIC soit enfin par les assemblées générales des GIC.

Encore une fois, le **cumul des mandats** (FDC / ACGG) peut apparaître comme éclipsant l'intérêt d'une modeste association cynégétique spécialisée. Son efficacité est telle, à mes yeux, que je reste convaincu de tout l'intérêt que cela représente.

Seul gardien de cette efficacité : Le contrôle permanent des adhérents et des autres administrateurs qui doivent à tout moment faire part de leur crainte ou de leur inquiétude face aux risques de dérive d'un tel cumul.

Notre Association doit continuer de vivre avec un réel dynamisme. Vous êtes les garants de ce dynamisme.

Le Président
Michel MONOT